

Délibération n° 2024-06-08-016

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 8 juin 2024

Objet : AMORTISSEMENT
RÉGIE CHALEUR

Rapporteur : Sébastien
GOUTTEBEL

Secrétaire de séance :
Madame Evelyne BRUN

Date de convocation :
30 mai 2024

Nombre de délégués :

En exercice : 140
Présents : 85
Pouvoir : 1
Votants : 86

Pour : 76
Contre : 0 –
Abstention : 2 –
(DEVERNOIX Marc-
Antoine, VINCENT Claude)

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juin à neuf heures et trente minutes en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Domaine de Prade à Cébazat, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, MEALLET Roger-Jean, MARQUES Antonio, LHERMET Florence, BONNET Grégory, GUILLAUME Stéphane, MELIS Christian, BRUN Evelyne, BIZET Jean-François, COUDUN Laurent, DUCOING Guy, LECHEVALLIER Christine, DOMINGO Marcel, DURAND Jean-Paul, CHANSARD Gérard, DUMAS Daniel, FRUCHART Jean-Luc, COUPAT Sylvie, FRITEYRE Lilian, DEMAY André, NORE Michel, ARCHENY Danièle, RAYNAUD Jérôme, PRADIER Alain, LEON Bernard, PINTE Emmanuel, CHASSANG Jean-Pierre, SABLONIERE Didier, ROBIN Christian, SAVY Philippe, VALLEIX Philippe, RAYNAUD Dominique, DUTEMPS Joseph, BOYER Michel, BOUYOUX Francis, FERRY Mathieu, MERCERON Jean-Luc, JARLIER Dominique, COMPTE Serge, CHARRAUX Daniel, DUDYSK Philippe, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, TARTIERE Philippe, PERROT Guillaume, TOURLONIAS Vincent, JEROME Christian, MAS Gilles, RAFFAULT Daniel, GHESQUIERE Chantal, DURANTIN Christian, VILLEBRUN Bernard, DAVID Marie, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, BARRASSON Bernard, RAYNAL Roger, PONTRUCHER Bruno, RAZAVET Jean-François, SAUX Marion, BOISNAULT Christian, LOPEZ Argimiro, BAULAND Gisèle, LARDANS Jacques, CHAUVET Jean-Louis, JOURDY Isabelle, LAMOUREUX Jean-François, MEYER Jean-François, DUBIEN Gaëtan, DUTHEIL Bernadette

Suppléants ayant pouvoir :

MILLE Marielle, PELISSIER Patrick, TARDIVEL Ghislain, MILLET Arnaud, NURY Jacques, DOS SANTOS Christophe, CLERMONT Max, BOISNAULT Christian, DAUPHIN Jean-François, VINCENT Claude, MARLET Pierre, DIALLO Gloria, SOLVIGNON Yves, BOSTVIRONNOIS Maryse, LONCHAMBON Christian, RABANY Anne

Pouvoirs :

LONGCHAMBON Vladimir donne procuration à BONNET Grégory

Secrétaire de séance : Mme BRUN

AMORTISSEMENT RÉGIE CHALEUR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses article L2321-2 ; R2321-1 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4

Le Président propose au Comité Syndical le tableau ci-dessous, sur les cadences d'amortissements sur les dépenses et recettes par homogénéité des biens acquis ou travaux exécutés ;

Budget Régie Chaleur TE63 (M4) Comptes d'amortissements : 280xxx, 281xxx	Durées d'amortissement
13xx Subventions reçues pour un bien amortissable	Durée d'amortissement du bien
2031 Frais d'études	5
2032 Frais de recherche et de développement	2
2033 Frais d'insertion	2
2131 Bâtiment, génie civil	40
2138 Bâtiment modulaire	20
2151 Réseau de chaleur	30
2151 Process biomasse	20
2151 Auxiliaires techniques	10
2151 Panneaux PV (contrat obligation achat)	20
2151 Onduleurs PV	10
217 Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	(*)
22 Immobilisations reçues en affectation	(*)

Régime d'amortissement : au prorata temporis à compter de la mise en service

Immobilisations < 500 € : amortissement sur 1 an

(*) Immobilisations reçues en mise à disposition (217) ou affectation (22) : durées d'amortissements identiques aux immobilisations en propre, énumérées aux comptes 20xx et 21xx

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL

